

Un lieu transitoire autour du faire et des savoirs-faire



Rennes

Le Timbre de Maurepas

© Le Timbre de Maurepas

Territoires Rennes, l'aménageur de la métropole de Rennes, porte un projet de renouvellement urbain sur le quartier Maurepas-Gayeulles. Le projet urbain repose sur les objectifs suivants :

- apporter de la mixité sociale en créant 1 400 nouveaux logements ;
- renforcer la centralité de quartier en créant 10 000m² de bureaux et 1 000m² de locaux d'artisanat ;
- améliorer l'offre commerciale et les services en créant 5 000m² de commerces ;
- accompagner l'arrivée du métro par la création du pôle d'échange multimodal ;
- requalifier les espaces publics au bénéfice des déplacements actifs ;
- valorisation de l'image du quartier ;
- résidentialiser le patrimoine de logements sociaux.

Dans le cadre de ce projet de renouvellement urbain et suite au déménagement de l'agence postale, de vastes locaux étaient disponibles, avant sa totale démolition. En lien avec **Rennes Métropole**, en cohérence avec la volonté d'accueillir des activités sur le quartier qui servent l'ensemble des habitant.e.s, il a été décidé de développer un projet d'urbanisme transitoire initié en 2021 qui a pris fin en janvier 2024, au rez-de-chaussée de La Poste.

3 structures impliquées dans le projet

Territoires Rennes, aménageur public et propriétaire des locaux, a réalisé les travaux de mise en conformité avec les nouveaux usages projetés et a coordonné le projet sur les aspects travaux, occupation des espaces, calendrier d'occupation, conditions d'occupation, gestion administrative et financière, etc. **La direction des quartiers Nord-Est de la ville de Rennes** a joué un rôle de facilitateur entre les différents acteurs du quartier (associations, institutions,...) et a également soutenu financièrement le projet via le contrat de ville. Territoires Rennes a fait appel à **TAg 35** qui accompagne les porteurs de projets collectifs d'économie sociale et solidaire et d'innovation sociale en Ille-et-Vilaine pour animer, coordonner et gérer le lieu. Territoires Rennes et TAg 35 ont ensemble identifié les cibles du projet : le local devait notamment permettre d'accueillir des activités d'artisanat, autour du savoir-faire des habitant.e.s et du réemploi, avec pour objectif d'intégrer des porteurs d'activités informelles.

Un appel à manifestation d'intérêt a été diffusé pour accueillir des porteurs de projets au Timbre de Maurepas. Les conditions étaient la mise à disposition à titre gratuit des locaux (afin de permettre aux porteurs de projets de structurer leur activité), seules les charges étaient redevables par les occupants en contrepartie de quoi ils devaient donner du temps pour faire vivre le lieu, participer aux travaux d'adaptation du local et organiser des temps ouverts sur le quartier.

Occupants du Timbre de Maurepas

- L'Atelier des bricoles : artiste plasticienne
- Hey Bro : une activité de food-truck
- La Fraterie du quartier : cantine-atelier pour et par des personnes souffrant de troubles psychiques
- L'Astrolabe et Argyll : coopérative du livre associant une librairie, une maison d'édition et un incubateur littéraire
- Le Gast à chaud : café associatif
- La Loupiote : ateliers et jardin aromatique
- La Mili'Tambouille : cantine de quartier

En plus de la dynamique vertueuse créée par la colocation, les porteurs de projets ont été accompagnés par des professionnels de l'emploi : TAG 35, mais aussi Cités Lab, porté par la mission locale, qui a délocalisé une de ses permanences hebdomadaires au Timbre de Maurepas. Ces accompagnements ont bénéficié aux occupants du Timbre de Maurepas ainsi qu'aux habitant.e.s du quartier. Un café associatif autour des savoir-faire des habitant.e.s était ouvert 2 fois par semaine, des ateliers étaient également organisés.

Le projet urbain prévoyait la création de nouvelles cellules artisanales à proximité de la station de métro. Le Timbre de Maurepas a été l'occasion de les préfigurer. Le parcours des occupants du Timbre de Maurepas a ainsi été anticipé et chaque occupant a été relogé sur le quartier ou sur un autre.

Financements et rôles des collectivités

Le projet d'occupation temporaire est une initiative de l'aménageur public, devenu propriétaire des locaux dans le cadre du projet de renouvellement urbain. L'aménageur a pris en charge les études et les travaux nécessaires au projet d'occupation temporaire. Il a attribué une enveloppe pour les petits achats et a consacré un temps important pour assurer le montage et la coordination du projet. Le poste de coordinateur de TAG 35 a été financé par la ville dans le cadre du contrat de ville.

Chiffres clés :

- 240m² de surface utile
- Durée de l'occupation : 33 mois
- 7 projets et 1 coordinatrice

Contact

Alexine Malaoui

Chargée de mission,
TAG35
alexine.malaoui@tag35.bzh

William Champalaune

Responsable
d'opérations,
Territoires Rennes
william.champalaune@territoires-rennes.fr